

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Avril 2025

60x25

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SUR LES AILES DU MOULIN

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Sur les ailes du moulin – Siret 92429967000019 –
24 traverse Oliva 13170 Les Pennes-Mirabeau.

Représentée par sa Présidente, Madame Aurélie Rouman, dont l'objectif est la connaissance, la sauvegarde, la promotion et l'animation du moulin de la pallières situé aux Pennes Mirabeau, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 4500€ .

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Sur les Ailes du Moulin pour un montant de : 4500€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL